



Assurance auto : la franchise est-elle dûe ?

Par **tibere45**, le 13/02/2013 à 17:11

bonjour

La franchise est-elle dûe par l'assuré en cas de sinistre non responsable ? (effraction du véhicule dans box privé)

merci.

Par **chaber**, le 13/02/2013 à 17:21

bonjour

bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre.

La franchise contractuelle de la garantie vol, dont le montant est précisé, est retenue sur votre indemnisation

Par **tibere45**, le 13/02/2013 à 17:33

Bonjour et merci pour votre réponse aussi rapide et précise.

Je suis confus de mon incorrection, et vous prie de m'en excuser. Pour seule explication, c'est la 1ère fois que je pose une question sur internet.

Vous avez bien fait de me remettre à ma place, je le sais dorénavant.

Cordialement.